Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 14 janvier 2021

Région : le dispositif d'aide de 500€ pour le loyer des TPE de novembre est désormais accessible



Comme nous l'avions annoncé en novembre dernier, la Région Sud vient de rendre accessible son dispositif d'aide exceptionnelle pour les loyers de novembre.

Cette mesure est destinée à venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement. Dans ce cadre, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur a donc mis en place une aide exceptionnelle, d'un montant de 3M€, pour le loyer du seul mois de novembre 2020.

Pour rappel, cette aide forfaitaire de 500 € pourra être obtenue pour les artisans, commerçants, et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Laurent Garcia le 14 janvier 2021

entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € HT,
- 5 salariés maximum employés,
- une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons),
- la détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Depuis cette semaine, l'accès à cette aide, qui doit faire l'objet d'une demande dématérialisée, est maintenant disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.